Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Paiement partiel de pension

Par ot345

Bonjour,
Séparé du père de ma fille depuis 2002, nous sommes passés devant le JAF en 2004, la pension alimentaire était fixé à 230?, En 2005 et 2006 la pension alimentaire à été ré-indexé à 236? et en 2018 la pension est passée à 250? (puisque c'est lui qui décidait de la somme à payer).

j'ai décidé de le mettre devant le tribunal pour qu'il ré-indexe la pension alimentaire depuis 2004 et qu'il me donne ce qu'il me doit sur les 5 dernières années.

Le père de ma fille touche par mois plus de 6 000? de salaire et une prime annuelle de 10 000? (il est directeur d'une concession automobile de luxe).
La juge peut-elle demander à ce que la pension soit ré-indexé que sur les 5 dernières années et non depuis 2004 ?

Merci pour votre aide.